

RAPPORT FINANCIER année 2019.

En préambule je précise que Michel BONNIN, a accepté la mission de commissaire aux comptes pour vérifier et valider la comptabilité de l'Association. Nos recettes sont, comme d'habitude, excédentaires. Ainsi le solde de trésorerie progresse car il était de 4020€ au 31/12 contre 3026€ l'année passée. Cette situation est confortable pour l'association car notre fonctionnement n'a pas été perturbé malgré le troisième exercice sans subvention municipale. L'activité de l'atelier a permis, outre la concrétisation de nouvelles adhésions et le renforcement des liens avec nos adhérents, des recettes complémentaires par la vente de vélos révisés et d'accessoires récupérés, qu'Hervé et son équipe de bénévoles en soient remerciés. Le nombre d'adhésions est également en hausse de 10% sur l'année civile, 157 contre 142. Pour rappel nous n'étions qu'à 94 en 2016.

Vous trouverez ci-après les commentaires sur les grandes lignes comptables (voir le tableau du compte de résultats pour les détails).

Recettes : En augmentation de 10% elles passent de 4702€ à 5282€. Nos adhérents ont été moins généreux car le poste « cotisations et dons » est en très légère diminution (2297€ contre 2344€) alors que leur nombre a augmenté de 10%, néanmoins ce poste reste le plus important des recettes. La vente de vélos par l'atelier explose cette année (974€ contre 570€). L'activité marquage antivols est toujours importante (403€ contre 529€) le recul provenant du non renouvellement de notre participation à la journée organisée à ROYAN par la CARA. Les recettes de l'activité « vélo école » restent stables (43€ contre 45€). Le poste subvention (1565 €) correspond aux indemnités des PDASR (480€ pour 2019 et rappels 2018 de 1035€) et de 50€ versés par la Mutualité pour notre participation à l'opération « je sport de chez moi ».

Dépenses : Le poste achat est en augmentation (3017€ / 2303€), nous avons encore acheté de l'outillage et des accessoires pour l'aménagement de l'atelier, ainsi qu'un cabanon d'occasion pour créer des toilettes sèches extérieures à l'atelier. Le montant du poste « assurances » est trompeur car il comporte le réajustement de 2018 suite à la modification du contrat pour changement de tranche du nombre d'adhésions. A la différence de l'année dernière, la soirée conférence ne s'est pas auto-financée (déficit 100€)

Contributions Volontaires : A la demande de la municipalité, les frais de Communication effectués par l'atelier de l'image ne figurent plus au niveau des comptes de trésorerie mais dans cette rubrique. La valorisation des locaux mis à notre disposition est la suivante : Atelier 6700€ Bureau partagé 860€ (chiffres communiqués par la ville). Enfin pour le bénévolat, les 10980€ correspondent à plus de 1000 heures passées par les membres de l'association pour son fonctionnement et ses activités dont 360 pour l'atelier.

Résumé : Recettes : 5282€ Dépenses : 4288€ Solde Trésorerie : 4020€

Information : Les cotisations et dons des adhérents versés au cours de l'exercice 2019 ouvrent droit à des réductions d'impôt pour les personnes concernées. Un justificatif de vos versements vous sera transmis par mail ou par un autre moyen pour ceux qui n'ont pas de messagerie électronique.